



Près de 50 000 nouveaux arrivants en Bourgogne-Franche-Comté, pour autant de départs

La Bourgogne-Franche-Comté gagne presque autant d'habitants qu'elle n'en perd en raison des mouvements migratoires avec le reste de la France métropolitaine. Dans la région, la Côte-d'Or et le Doubs sont les plus attractifs pour les habitants d'autres régions ou d'un autre département de Bourgogne-Franche-Comté. Le quart des nouveaux arrivants dans la région est âgé de 18 à 24 ans. Près de 50 % des actifs qui s'installent occupent un emploi dans le secteur public (34 %) ou l'industrie (13 %).

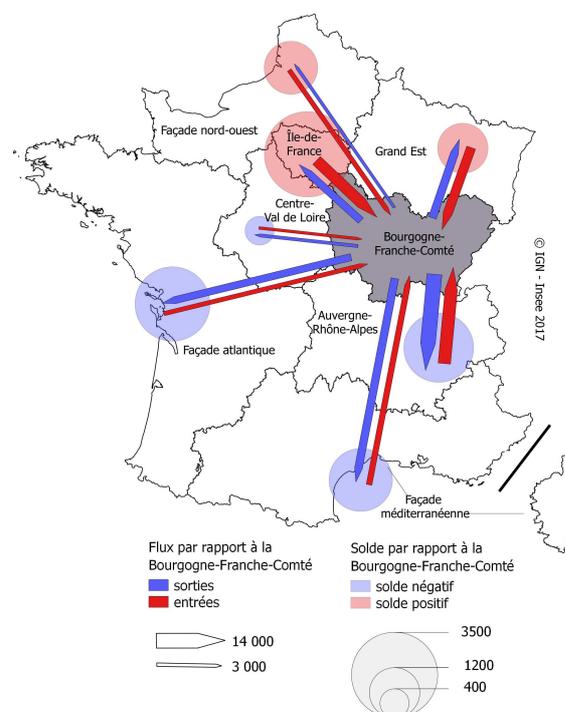
Charles Pilarski, Odile Thirion, Hélène Ville, Insee

Plus de 47 300 personnes provenant d'une autre région de France métropolitaine se sont installées en Bourgogne-Franche-Comté en 2013. Cela représente près de 1,75 % de la population moyenne régionale, soit un taux d'entrants inférieur à celui des régions des façades atlantique ou méditerranéenne, mais bien supérieur à celui de Grand Est et des Hauts-de-France.

La même année, près de 48 300 personnes ont quitté la Bourgogne-Franche-Comté pour s'installer ailleurs en France métropolitaine, soit un nombre proche de celui des arrivées. Ainsi, l'effet des départs sur le solde migratoire est modéré et correspond à une perte d'environ 1 000 personnes. Par rapport aux autres régions métropolitaines, la Bourgogne-Franche-Comté occupe une position médiane, proche de celle du Centre-Val de Loire, mais aussi de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les échanges s'effectuent surtout avec les régions limitrophes, pour plus de 70 % des arrivées et 65 % des départs. Les plus nombreux sont réalisés avec Auvergne-Rhône-Alpes, où s'installent près de 30 % des partants de la région, et d'où proviennent 18 % des arrivants. Les échanges avec le Grand Est et l'Île-de-France sont également très importants et bénéficient à la Bourgogne-Franche-Comté : pour trois départs vers ces deux régions, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre quatre arrivées. Les flux avec la région Centre-Val de Loire, pourtant limitrophe, sont modestes (figure 1).

1 Des échanges surtout avec les régions limitrophes



Note : la largeur des flèches est proportionnelle à l'effectif.

Source : Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Quatre départements concentrent deux tiers des arrivées

Portés par l'attractivité de leurs grandes agglomérations (Dijon, Besançon) ou la proximité d'une grande métropole (Lyon, Paris), la Côte-d'Or, le Doubs, la Saône-et-Loire et l'Yonne sont les départements dans lesquels s'installent 70 % des nouveaux arrivants dans la région.

La Côte-d'Or et le Doubs concentrent plus particulièrement les migrations vers et depuis les régions qui ne sont pas limitrophes : 40 % des entrants venant de la façade méditerranéenne, de la façade atlantique ou de la façade nord-ouest s'installent dans l'un de ces deux départements.

2 Côte-d'Or et Doubs concentrent l'essentiel des migrations

	population 2014	nombre d'arrivants	dont venant de la région	solde migratoire	dont interne à la région
Côte-d'Or	523 300	14 800	5 700	-600	800
Doubs	525 700	14 800	7 300	600	1 000
Jura	257 000	7 600	3 800	-100	-100
Nièvre	210 900	5 900	1 100	0	0
Haute-Saône	235 100	6 000	3 500	-400	-400
Saône-et-Loire	548 900	12 500	3 400	-700	-700
Yonne	337 400	9 000	1 600	100	-400
Territoire de Belfort	141 600	5 500	2 400	100	-200
Bourgogne-Franche-Comté	2 779 900	76 100	28 800	-1 000	0

Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Pour la Saône-et-Loire, les principaux mouvements migratoires s'effectuent avec Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'Yonne avec l'Île-de-France. Ainsi près de 4 000 Franciliens se sont installés dans l'Yonne.

Les migrations internes (*définitions*) à la Bourgogne-Franche-Comté concernent 28 800 habitants. Le Doubs et la Côte-d'Or sont les plus attractifs. Ces échanges suivent le découpage territorial des anciennes régions : ainsi, par exemple, 60 % des sortants de l'Yonne s'établissent en Côte-d'Or, et 55 % de ceux qui quittent le Jura arrivent dans le Doubs (*figure 2*).

Les 18-24 ans : un quart des arrivées dans la région

Plus du quart des entrants dans la région a entre 18 et 24 ans. Parmi eux, un peu moins de la moitié sont étudiants. Attirés par l'offre de formation supérieure des grands centres urbains, près de 60 % s'installent en Côte-d'Or ou dans le Doubs. Bien que les villes de Dijon et de Besançon concentrent l'essentiel des pôles universitaires, le Territoire de Belfort accueille également une part significative des étudiants (12 %). Les départs de jeunes étudiants de la région l'emportent toutefois sur toutes ces installations : la Bourgogne-Franche-Comté perd ainsi près de 2 000 étudiants par an.

Parmi ces jeunes arrivants, 53 % ne sont pas étudiants. La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des cinq régions à accueillir une majorité de non-étudiants parmi les jeunes entrants. Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire régional, et représentent plus de 75 % des arrivées de 18-24 ans en Haute-Saône et dans l'Yonne. Dans la région, plus d'un sur deux est en emploi à l'issue de sa migration.

Un tiers des arrivants actifs dans le secteur non-marchand

Le secteur public rassemble une grande partie des actifs nouvellement arrivés dans la région. Ainsi, 34 % d'entre eux occupent un poste dans l'administration publique, l'éducation, la santé ou encore l'action sociale. Ces nouveaux arrivants sont plus nombreux dans le Doubs et la Côte-d'Or, sièges des administrations régionales. En Côte-d'Or, ils sont plus souvent cadres (30 % contre moins de 20 % dans certains départements). En Haute-Saône, ils sont plus de la moitié à venir travailler dans le secteur de l'administration publique. Dans la Nièvre, où la part de population âgée est plus importante que dans les autres départements, quatre agents publics sur dix rejoignent les secteurs de la santé humaine et de l'hébergement médico-social.

L'industrie, deuxième employeur des nouveaux arrivants

L'emploi industriel représente 18,5 % de l'emploi total en Bourgogne-Franche-Comté contre 14,9 % en France de province. À l'image de cette spécificité sectorielle, l'industrie est le deuxième secteur qui emploie le plus de nouveaux arrivants. Leur part est surtout élevée dans le Doubs, en Saône-et-Loire et dans le Territoire de Belfort.

Dans ces trois départements, les spécialisations industrielles diffèrent. Dans le Doubs (22 %), et encore plus le Territoire de Belfort (46 %), les nouveaux arrivants travaillant dans l'industrie sont surtout employés dans le secteur de la fabrication de matériels de transport (automobile, ferroviaire). En Saône-et-Loire, l'industrie agro-alimentaire et la métallurgie, particulièrement bien implantées, en captent 50 %. Les salariés de l'industrie qui s'installent dans le Doubs et en Saône-et-Loire sont pour beaucoup ouvriers (40 %). Le Territoire de Belfort est le département qui attire le plus de cadres dans l'industrie (50 % des arrivées d'actifs travaillant dans ce secteur). ■

Définitions et méthode

Migration résidentielle externe : changement de lieu de résidence d'une région vers une autre.

Migration résidentielle interne : changement de département de résidence au sein d'une même région.

Les flux de et vers l'étranger ne sont pas pris en compte.

Les caractéristiques des individus sont celles connues à l'issue de la migration.

Pour en savoir plus :

- Ulrich A., Rossignol P., Brion D., La Nièvre, un département en perte d'attractivité résidentielle, *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 14, mars 2017.
- Levy D., Dzikowski C., En 2014, un quart de la population qui déménage change de département, *Insee Première*, n° 1654, juin 2017.



Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Martine Azouguagh

ISSN : 2497-451x

© Insee 2017